



Salon de Provence,
Le 08 août 2016

Le Président

A

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Président Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur le Président,

En référence à la convention n°15/1637, article 3, j'ai l'honneur de solliciter une subvention de 20 000 € pour le projet « Mise en place d'actions de mobilité durables sur l'Ouest du Territoire Marseille Provence » pour l'année 2016.

Vous trouverez en pièce jointe le projet, ainsi que le budget prévisionnel 2016.

Mon Directeur, Bertrand SCHALLER, se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Vous remerciant par avance de votre intérêt pour notre association,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus cordiales.

Christophe AMALRIC
Président

Personne en charge du dossier : Bertrand SCHALLER, Directeur
Tél. : 04.90.55.46.93
Mail : b.schaller.tms@wanadoo.fr

Antenne Agglopolé - Siège social
246 bd Ledru Rollin 13300 Salon de Provence / Tél. : 04 90 55 17 09 - Fax : 04 90 55 25 28
E-mail : tms@wanadoo.fr / Web : www.tmsmobilite.org

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016



Programme actions 2016
Mise en place d'actions de mobilité durables sur
l'Ouest du Territoire Marseille Provence

Association Transport Mobilité Solidarité
246 bd Ledru Rollin – 13300 Salon de Provence
Tél. : 04 90 55 17 09 / Fax : 04 90 55 25 28
E-Mail : tms@wanadoo.fr
Site Web : tmsmobilite.org

Présentation synthétique de TMS

Statut juridique : Association Loi 1901

Date de création : 9 octobre 1997

Président : Monsieur Christophe AMALRIC, Maire de La Barben

Directeur : Monsieur Bertrand SCHALLER

Numéro SIRET : 419 650 957 00048

Code NAF : 9499Z

Statuts :

Cette association se donne pour objet de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes, ainsi que des personnes en situation d'isolement, par différents outils dont :

- Mise à disposition de cyclomoteurs
- Mise à disposition de voitures
- Transport Micro Collectif
- Transport routier de personnes
- Accompagnement individuel à la mobilité
- Actions de prévention sécurité routière

Il est précisé que l'action de TMS vise principalement les personnes en difficultés, en recherche d'emploi, isolées, qui n'ont pas les moyens financiers de trouver au sein du secteur concurrentiel les solutions à leurs problèmes de mobilité.

TMS se donne pour mission de mettre en œuvre des actions d'information, d'insertion, de formation et d'accompagnement des publics, ainsi que tout projet répondant aux spécificités du territoire. La réalisation de cet objet ne pourra se faire que dans le cadre d'un travail partenarial avec les acteurs concernés.

Historique :

A partir de juin 1996, un collectif Transport Mobilité a été mis en place par la Mission Locale du Pays Salonais, la Cellule d'Appui RMI et la circonscription DISS, appuyé par les élus, pour réfléchir et faire des propositions quant à la mobilité des publics jeunes et adultes en démarche d'insertion.

Suite aux travaux et enquêtes menés par le collectif, l'association Transport Mobilité Solidarité en Pays Salonais a vu le jour le 9 octobre 1997. L'Assemblée Générale Constitutive nomme comme Président, Mr Maurice MERENDOL.

Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} avril 1999.

2003 : Agréée Organisme de Formation.

2005 : Création d'une antenne Pays d'Arles

2008 : Antenne Marignane / Côte bleue

2008 : Inscription au registre transporteur de personnes

2010 : Antenne Ouest Provence

2010 : Agréée Entreprise Solidaire

2014 : Antenne Vitrolles

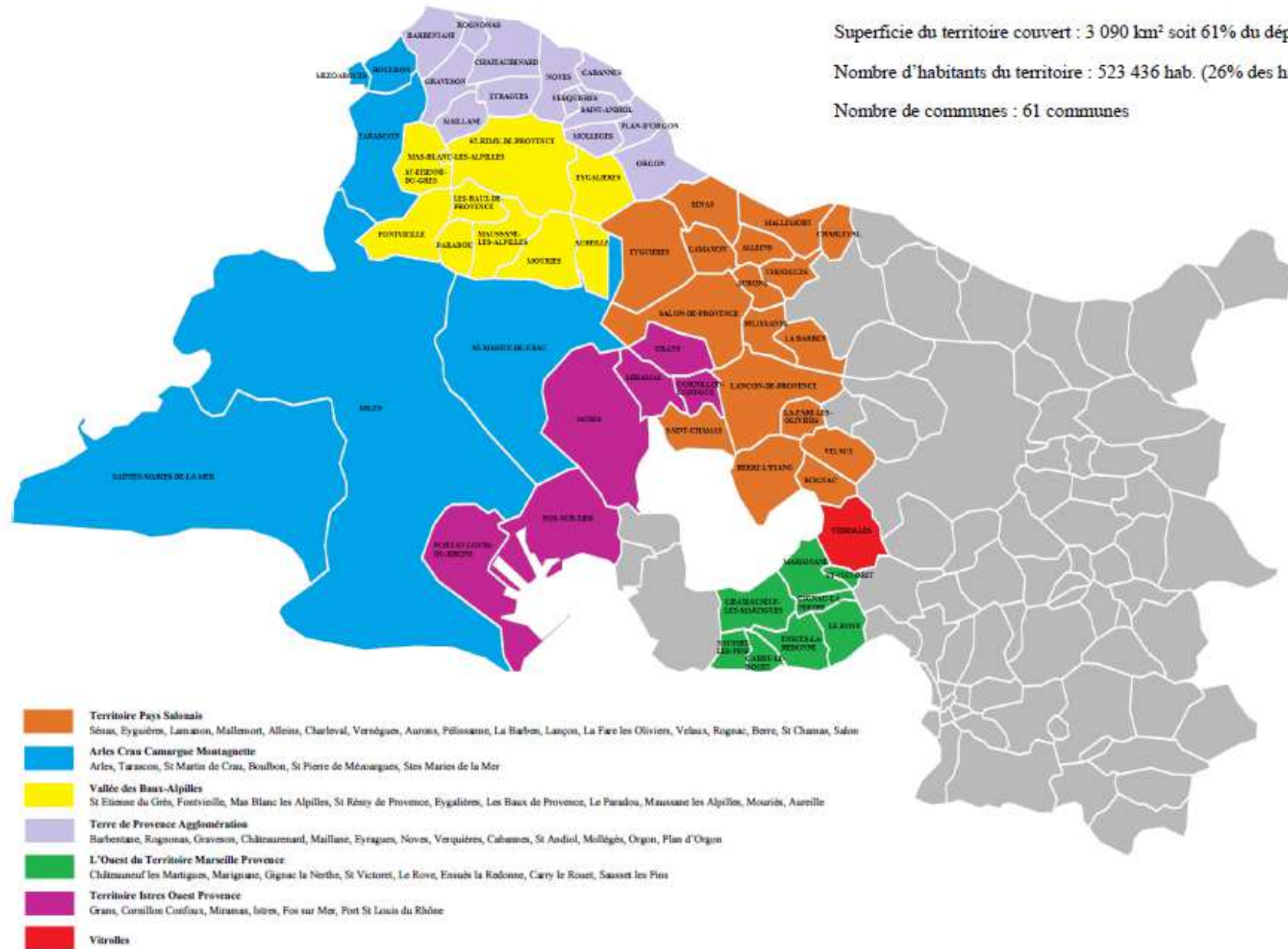
L'évolution de TMS a été réalisée à la demande des élus en concertation avec les partenaires.

Territoire :

61 communes dont une ville de plus de 50 000 habitants, trois villes de 40 000 habitants et 7 villes de plus de 10 000 habitants. Le nombre total d'habitants est de 523 436 personnes.

Superficie : Territoire Pays Salonais – ACCM – Territoire Istres Ouest Provence – Vallée des Baux – Terre de Provence Agglomération – Ouest du Territoire de Marseille Provence – Vitrolles : 3 090 km², soit 61% du département des Bouches du Rhône.

ZONE COUVERTE PAR TMS SUR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE



Stratégie de développement de l'association :

Transport Mobilité Solidarité est en pleine expansion dû à son développement économique nécessaire pour pérenniser les missions d'accompagnement à la mobilité.

La structure TMS a fonctionné pendant 8 ans avec exclusivement des subventions des collectivités et avec des salariés à faible rémunération en contrats aidés.

L'association a rencontré des difficultés importantes en 2007 lors du désengagement de l'État, ainsi qu'en 2011.

Une réflexion a été menée dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement pour la pérennisation de la structure.

L'objectif est de respecter nos missions premières qui sont l'accompagnement des personnes non mobiles vers l'emploi et d'assurer à nos employés des salaires corrects.

La démarche Économie Sociale et Solidaire (financement hybride) s'impose.

La structure s'oriente dans la prestation de transports collectifs (CCAS, associations, entreprises, sous traitance,...), afin de mutualiser ses véhicules, d'impulser une dynamique de territoire et de répondre à des besoins non couverts (personnes âgées, personnes handicapées,...).

TMS est partenaire des AOT (Autorités organisatrices de transport) et poursuit son engagement d'impulser une dynamique territoriale grâce à la mobilité. Elle est partenaire d'entreprises de transport de voyageurs.

En 2015, l'axe économique s'est bien développé et nous permet de voir les deux années à venir avec sérénité.

Mais nous devons anticiper les changements liés à nos territoires (métropole, activité économique où il y a un risque de fiscalité, subventions des collectivités et institutions en baisse).

Travail en réseau :

L'association TMS travaille en réseau sur les différents territoires est et engagée de manière active sur des réseaux, notamment le RESSPA (Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays d'Arles) et CINA (Collectif d'Initiative Nord Alpilles).

Elle met tout en œuvre pour développer des réseaux de partenariat sur tous les territoires couverts par TMS.

L'association TMS, en concertation avec les services de la métropole du Territoire de Marseille Provence (Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine) souhaite mettre en place une mobilité durable sur l'Ouest du Territoire Marseille Provence. Ce territoire couvre Marignane, St Victoret, Sausset les Pins, Châteauneuf les Martigues, Le Rove, Gignac la Nerthe, Carry le Rouet et Ensues la Redonne.

Pour cela, deux actions sont prévues sur le territoire :

- Accueil – Kiosque Mobilité
- Développement des déplacements « doux »

La stratégie de TMS est de travailler en réseau afin d'avoir une approche multi-partenariale complémentaire des actions existantes et en capacité de mutualiser les moyens au service d'un projet pour la population, et pour cela nous réunirons tous les acteurs du territoire.

Présentation des actions

1. Accueil – Kiosque Mobilité

Lieu ressource d'information sur toutes les mobilités :

Les transports en commun : horaires de bus, de train, tarifs, réductions, réseaux, ... Les aides à la mobilité (pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes, les personnes âgées, ...). L'assurance. Le permis de conduire : centres de stages pour la récupération de points, permis à points, aides au permis, attestation de sécurité routière (ASR), ... La sécurité routière. Les coordonnées de centres de réparation de véhicules, de contrôle technique, des compagnies de transport, ... Les plans de communes, de villes, les cartes routières, ...

Réaliser une cartographie du territoire et hors territoire pour faciliter les déplacements des salariés.

Objectifs :

Permettre à toute personne souhaitant se déplacer d'accéder à l'ensemble des informations mobilité. Lever le frein de la non mobilité pour les personnes dont la difficulté première était la méconnaissance de l'existant, du droit commun. Recenser en un même lieu toute information sur les mobilités et, par conséquent, simplifier les démarches.

Le Kiosque Mobilité mettra à disposition un espace dédié avec des documents, ainsi qu'un ordinateur portable avec Internet.

Selon les difficultés des personnes, elles pourront être orientées vers l'atelier « Savoir se déplacer » :

Cet atelier a pour objectif d'aider les publics en difficulté d'apprentissage et rencontrant certains blocages psychologiques pour se déplacer, à la mobilité.

Acquisition des « compétences » de mobilité :

- Mission d'informations concernant les horaires et les tarifs des transports en commun (bus, train, métro,...)
- Aide pour monter des dossiers pour bénéficier des cartes de transports

- Usage des transports en commun (bus et train) : lecture des brochures d'horaires, différents types d'abonnements, utilisation d'une billetterie automatique,...
- Organiser un déplacement : procéder à une réservation, souscrire à un abonnement, calculer son temps de trajet, trouver les correspondances adéquates (train-métro,...)
- Se repérer dans l'espace : lecture des plans de villes, de réseaux (métro, bus,...), des cartes routières (signalétique, schémas d'organisation de la ville,...)
- Formuler une demande de renseignement
- Intérêt de l'utilisation des deux roues pour les courtes distances
- Module spécifique quant à l'utilisation d'Internet : sites destinés aux déplacements (« Le Pilote », sites de covoiturage, « PACA Mobilité »...)

Moyens matériels :

- Ordinateur et imprimante pour l'accueil
- Ordinateur portable équipé d'Internet à disposition du public
- Documentation sur les transports en commun et la mobilité,...

Moyens humains :

- 1 chargé d'accueil et d'information

2. Développement des déplacements « doux »

a) Partenariat avec Totem « TMS – Station satellite »

Totem a pour projet de s'implanter sur Marignane. Une négociation est en cours afin de mutualiser nos locaux et accueillir un véhicule électrique avec borne. Ce véhicule sera mis à disposition des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur démarche emploi.

b) Recherche de financement pour des véhicules électriques pour les personnes en démarche d'insertion professionnelle

Demande de subvention d'équipement pour l'achat de véhicules et/ou vélos électriques.

c) Développement des transports collectifs en lien avec les entreprises

Démarchage auprès des entreprises, CCAS, Maison de retraite, ESAT,... pour de nouvelles prestations.

d) Développement partenariat pour la mise en place de micro-crédit

TMS s'investit beaucoup sur le territoire de Marignane, participe à des réunions, monte des projets avec d'autres structures. Partenariat et référent micro-crédit avec CREASOL (montage des dossiers, accompagnement).

Moyens matériels :

- Twizy
- Vélo électrique
- 2 minibus

Moyens humains :

- 1 coordinateur
- 1 référent prêt de véhicules / chauffeur accompagnateur

- 1 chauffeur accompagnateur

Autre information :

Contact avec le guichet unique de la Mairie de Marignane (mise en place d'informations collectives).

Partenaires mobilisés

- Entreprises du territoire
- Techniciens et élus de Marignane et des communes de l'Ouest du Territoire Marseille Provence
- Pôle Emploi
- DIRECCTE
- Mission Locale
- PLIE
- AMP - Territoire de Marseille Provence
- Associations du territoire
- Structures de l'Insertion par l'Activité Economique
- AOT (Autorité Organisatrice des Transports)
- Société d'Autocars
- Totem
- Association de covoiturage
- Autopartage
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- Créasol
- ...

Suivi des actions

Mise en place d'un comité de pilotage qui se réunira au minimum une fois par an, voir plus selon la demande.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation seront décidés après concertation avec les acteurs du territoire.